

BUC INFO

N°28

MAI JUIN
2026

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DOSSIER :
**DES RÔLES DIFFÉRENTS,
UN OBJECTIF COMMUN**



SOMMAIRE

4-9

DOSSIER

Des rôles différents, un objectif commun : maire, élus du conseil municipal, agents : qui fait quoi ?

10-11

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

Buc & Bad Schwalbach : regards croisés sur la démocratie locale, un jumelage scellé sous le signe de l'amitié.

12-13

ENVIRONNEMENT

La nature au cœur de notre quotidien : le printemps s'installe, entre jardins et balades en vélo, de quoi profiter des beaux jours qui reviennent.

14-15

J'AIME SORTIR À BUC

Fête de la fraternité : à l'occasion de la Journée de l'Europe, plongez dans l'histoire tout en profitant d'un moment festif en famille ou entre amis.

16-17

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

Vous aimez votre ville, vous n'êtes pas les seuls ! Buc récompensée par deux labels pour ses actions en faveur de l'environnement et son engagement sportif.

22 -23

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

Bornes de rechargement, rénovation de la cour du Pré Saint-Jean, réfection de l'avenue Huguier, cheminement du MLK et pose de nouveaux bancs : les nouveautés dont nous n'avions pas pu parler.

24

TOUJOURS PLUS DE SERVICES

Besoin d'un accompagnement ? La mairie vous accompagne dans les différentes étapes de votre vie.

25

BON À SAVOIR

Partageons les espaces avec nos amis à quatre pattes.

26

VERSAILLES GRAND PARC

Nouvelle étape dans la mise en place de la tarification écoresponsable.

26

LE MOT DES BUCOIS

Vous avez des questions ou des idées ? Partageons-les !



Chères Bucoises, chers Bucois,

Les récentes élections municipales ont rythmé ces dernières semaines la vie démocratique en France.

Je sais que dans une élection où une seule liste s'est présentée, l'envie de participer peut sembler moins évidente. Pourtant, **chaque voix compte, chaque expression citoyenne participe à l'avenir de notre commune.** Vous avez été très nombreux à soutenir l'Alliance pour Buc et nous vous en remercions.

Avec l'équipe municipale renouvelée, que vous découvrirez dans ce numéro, **nous avons choisi de travailler dans un esprit d'union et de transparence.** Chaque élu porte une mission précise, un engagement concret au service de votre quotidien.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, et notamment les nouveaux élus, pour leur choix de s'engager au service de Buc.

Ce dossier vous permettra de mieux cerner qui fait quoi, comment s'articule l'action municipale, et comment se prennent et sont mises en œuvre les décisions qui vous concernent.

Mais au-delà des rôles et des responsabilités, **ce qui fait la force de notre commune, c'est la solidarité qui nous unit.**

Je l'observe chaque jour : dans l'énergie des plus de 140 associations locales, dans le dévouement des bénévoles, dans les échanges spontanés à la sortie des écoles, sur les marchés ou lors des manifestations diverses. Cette dynamique collective, parfois discrète, parfois éclatante, est le moteur de Buc.

On la retrouve aussi dans ces moments qui rythment notre vie collective. Ceux que vous avez peut-être partagés ces derniers mois, et ceux qui nous attendent : la Fête de la Fraternité, la Fête du jeu, la Fête de la Ville, et bien d'autres. **Autant d'occasions où l'on se retrouve, où les générations se mêlent, où l'on prend le temps d'échanger, de sourire et de se reconnaître.**

C'est dans cet esprit que nous souhaitons renforcer le lien avec vous. Une nouvelle rubrique, « **Le mot des bucois** », fera son apparition dans nos supports. Elle vous offrira la possibilité de nous interroger, d'obtenir des précisions sur un projet ou d'être orientés vers les services adaptés. Parce qu'une commune vivante c'est une commune où l'on peut s'adresser à elle et obtenir une réponse.

Dans un monde actuellement plein d'incertitudes et d'interrogations, notre responsabilité collective est grande : **garder le cap.**

“ **À BUC, CELA SIGNIFIE RESTER FIDÈLES À CE QUI NOUS RASSEMBLE ET POURSUIVRE NOTRE ACTION AVEC COHÉRENCE ET CONSTANCE, AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.** ”

Être maire, c'est prendre des décisions, bien sûr. Mais c'est surtout écouter, expliquer et rester à l'écoute de chacune et de chacun d'entre vous.

Avec toute l'équipe municipale, nous abordons ce nouveau mandat avec humilité, détermination et une vision claire : faire de Buc une ville à taille humaine, fidèle à ses valeurs, où chacun trouve sa place et peut contribuer à la vie collective.

C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre Buc, avec vous et pour vous.



*Bien Sincèrement,
Stéphane Grasset*

STÉPHANE GRASSET
MAIRE DE BUC
VICE-PRÉSIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC



DES RÔLES DIFFÉRENTS, UN OBJECTIF COMMUN

Derrière les services du quotidien, il y a des femmes et des hommes qui font vivre la Ville, chacun à leur place. Le maire, les élus, les agents municipaux : leurs rôles sont différents, mais étroitement liés. Leur point commun ? Faire en sorte que la Ville fonctionne, concrètement, jour après jour.

LE MAIRE : DÉCIDER, AGIR ET GARANTIR L'ÉQUILIBRE

Être maire, c'est représenter la Ville, mais c'est surtout avoir une vision à court, moyen et long termes pour son développement. C'est aussi en **assurer le bon fonctionnement au quotidien**.

Élu par les membres du conseil municipal, le maire est ce que l'on appelle l'exécutif de la commune.

Il est épaulé par l'ensemble de son conseil municipal, qui définit les grandes orientations et prend les décisions pour la commune.

Cela signifie que **le maire initie les projets, définit les priorités, propose le budget, met en œuvre les décisions votées et suit leur réalisation concrète**. Il signe les contrats, engage les dépenses, gère le patrimoine communal et représente la Ville dans ses relations extérieures.

Au quotidien, cela se traduit par des actions très concrètes : échanges avec les habitants, gestion des situations imprévues, arbitrages...

Concrètement, le maire dispose des pouvoirs de Police. Il est garant de la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.

Le maire organise les élections, tient les registres d'état civil (naissances, mariages, décès) et, par délégation, veille à l'application des lois sur le territoire communal.

Une mission riche, variée et intense, qui honore et qui oblige. animé par l'intérêt général, ancré dans l'action quotidienne, **toujours au service des habitants**.



STÉPHANE GRASSET

Maire de Buc

Vice-président de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL : DÉCIDER COLLECTIVEMENT

Lors des élections municipales, les habitants votent pour une liste de candidates et candidats. Une fois élue, cette équipe forme le conseil municipal, qui représente les habitants et porte les grandes décisions de la commune.

Parmi ses membres, le conseil municipal élit le maire, lors du conseil d'installation. Et c'est lui qui désigne ses adjoints et leur confie des délégations, afin de suivre la mise en œuvre des différentes politiques locales.

Concrètement, le conseil municipal :

- vote le budget ;
- contribue et suit les grands projets ;
- gère le patrimoine communal ;
- crée ou fait évoluer les services publics locaux.

Ces décisions sont prises sous forme de délibérations, après échanges et débats.

Le conseil municipal peut également confier certaines délégations au maire afin de faciliter la gestion des affaires courantes. Le maire en rend compte régulièrement devant le conseil.

Sur le terrain, les élus sont des interlocuteurs privilégiés pour les habitants.

Ils relaient les besoins, partagent les préoccupations du quotidien et contribuent à faire vivre la démocratie au plus près de la réalité.



ODILE GENOVA
1^{ère} Adjointe - Éducation,
Accessibilité,
Handicap



JOHN COLLEEMALLAY
2^e Adjoint - Finances,
Marchés publics,
Coopération internationale



JULIETTE ESPINOS
3^e Adjointe
Culture,
Patrimoine



JEAN-CHRISTOPHE HILAIRE
4^e Adjoint
Cadre de vie,
Transition écologique



ELISABETH MORELLI
5^e Adjointe - Solidarité,
Seniors, CCAS,
Intergénérationnel



CHRISTIAN GASQ
6^e Adjoint - Vie associative,
Commerces,
Attractivité du territoire



CATHERINE LE DANTEC
7^e Adjointe - Développement
économique, Emploi, Prospective,
PCS, Restauration collective



GUY MAXIS
8^e Adjoint
Aménagement du territoire,
Urbanisme



PATRICK CRUAUD
Conseiller municipal -
Subventions, Évaluations des
politiques publiques



MARIE-MADELEINE LEFEBVRE
Conseillère municipale



STÉPHANE VIELLE
Conseiller municipal
Relations ZAE,
Voirie et réseaux



LAURÈNE JOANNIC
Conseillère municipale
Associations



FRANÇOISE GAULIER
Conseillère municipale - Offre de
Santé, Mutualisation intercommunale,
Organisation de l'habitat d'urgence



ERIC MANGEON
Conseiller municipal - Transition
et maîtrise énergétique, Projet
alimentaire de territoire



THIERRY HULLOT
Conseiller municipal
Architecture



KARINE LE BIHAN-ABRAMI
Conseillère municipale
Tourisme,
Dynamique citoyenne



ISABELLE RIBOT-ROTH
Conseillère municipale
Jumelage,
Partenariats



HERVÉ WIOLAND
Conseiller municipal
Sécurité,
Sûreté



ISABELLE BOURGEONNIER
Conseillère municipale



FABRICE POURBAIX
Conseiller municipal
Mobilités douces,
Engagement écologique citoyen



CHARLOTTE D'ALÈS DE CORBET
Conseillère municipale
Famille,
parentalité



DEJAN STANKOVIC
Conseiller municipal
Stratégie immobilière



ABDELATIF IBAZIZEN
Conseiller municipal
Ville intelligente



OLIVIER DUBET
Conseiller municipal
Jeunesse,
Périscolaire



VIOLAINE DE CLARENS
Conseillère municipale
Qualité de vie des seniors



ARMELLE DAUVERNÉ
Conseillère municipale -
Petite Enfance



MARIE CHEVALIER
Conseillère municipale -
Transports publics



ADRIEN ROLLAND
Conseiller municipal
Sports

LES AGENTS MUNICIPAUX : DU PROJET À LA CONCRÉTISATION

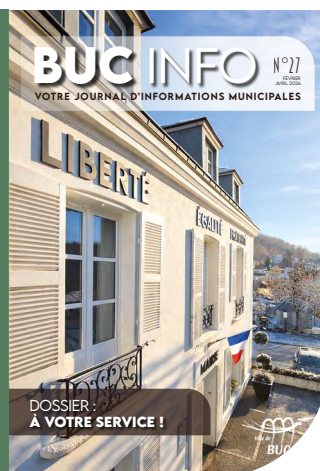
Si les orientations sont définies par les élus, ce sont les agents municipaux qui les rendent visibles et concrètes.

Accueil des habitants, fonctionnement des temps périscolaires, entretien des espaces publics, gestion administrative et technique : leurs actions sont ancrées dans votre quotidien.

Un dossier complet leur a été consacré dans le Buc Info n°27, pour mieux comprendre la diversité de leurs missions et leur engagement à votre service.

Pour consulter
BUC INFO N°27 :

<https://www.villedebuc.fr/120/>



COMPRENDRE SA VILLE AU QUOTIDIEN

Vivre à Buc, c'est connaître ses rues, ses écoles, ses habitudes. Mais c'est aussi, parfois, des besoins concrets et des questions qui en découlent : qui s'occupe des écoles ? Qui entretient les routes ? À qui s'adresser selon les situations ?

Derrière ce que l'on utilise au quotidien, il y a une mécanique que l'on ne voit pas toujours... et que l'on découvre souvent au moment où l'on en a besoin. Voici quelques repères pour mieux comprendre comment tout cela s'articule, simplement, efficacement.

BUC EN QUELQUES CHIFFRES

Buc est une commune des Yvelines, située à proximité immédiate de Versailles et intégrée à la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

On y croise des familles attirées par les écoles et le cadre de vie, des actifs travaillant à Versailles, Saclay ou Paris, des jeunes en formation, mais aussi des seniors attachés à leur environnement.

QUI FAIT QUOI ?

On entend souvent parler de la Ville, de l'agglomération, du Département ou encore de la Région. Cela peut sembler complexe, mais cette organisation répond à une logique assez simple : **chaque sujet est traité à la bonne échelle**. Avec le temps, et notamment grâce aux lois de décentralisation puis à la loi NOTRe, les responsabilités ont été réparties entre les collectivités. On parle de délégations de compétences.

L'objectif est double : **agir au plus près des habitants pour les besoins du quotidien et mutualiser les moyens lorsque les enjeux dépassent une seule commune**.

LA VILLE : LE QUOTIDIEN, AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

La commune est le premier niveau de proximité. C'est elle qui intervient directement dans la vie de tous les jours :

- l'entretien des **écoles maternelles et élémentaires** ;
- la gestion des **équipements sportifs et culturels** ;
- la **voirie communale** et les **espaces publics** ;
- les **services à la population** (état civil, CCAS...) ;
- la vie associative et les événements ;
- l'entretien des bâtiments communaux.

En résumé, tout ce qui concerne la vie de tous les jours, souvent sans que l'on y pense.



5 868
HABITANTS



PLUS DE
40 % DU TERRITOIRE COMPOSÉ
D'ESPACES NATURELS ET FORESTIERS



8,1 KM²
DE SUPERFICIE



ENVIRON
2 700 LOGEMENTS, MAJORITAIREMENT
DES RÉSIDENCES PRINCIPALES



PLUS DE
300 COMMERCES ET ENTREPRISES
SUR LE TERRITOIRE

PLUS DE
140 ASSOCIATIONS



4 **ÉCOLES**
PRÉ SAINT-JEAN
LOUIS BLÉRIOT
LOUIS CLÉMENT
ÉCOLE FRANCO-ALLEMANDE

2 **COLLÈGES**
MARTIN LUTHER KING
COLLÈGE DU LFA

1 **LYCÉE**
LYCÉE FRANCO-
ALLEMAND

L'AGGLOMÉRATION (VERSAILLES GRAND PARC)

À cette échelle, plusieurs communes travaillent ensemble sur des sujets qui dépassent leur périmètre.

Par exemple :

- les **mobilités** ;
- la **collecte des déchets** ;
- le **développement économique** ;
- l'**assainissement** ;
- certains **aménagements** du territoire.

LE DÉPARTEMENT (YVELINES)

Il intervient sur :

- les **collèges** ; l'**action éducative locale** ;
- le **logement social** ;
- l'**action sociale** (enfance, handicap, seniors) ;
- le **culture** ;
- le **sport** ;
- certaines **routes** (les départementales, comme la RD938).

LA RÉGION (ÎLE-DE-FRANCE)

Elle gère :

- l'**environnement** ;
- les **lycées** ;
- les **transports régionaux** ;
- la **formation professionnelle** ;
- le **développement économique** à grande échelle.

Des compétences différentes, un objectif commun

La Ville agit au plus près des habitants. L'agglomération permet de porter des projets communs. Le Département et la Région interviennent sur des enjeux plus larges.

Au final, chaque niveau contribue, à sa manière, à faire fonctionner le territoire et à **répondre aux besoins des habitants**.



TERRITOIRE DE
VERSAILLES GRAND PARC

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

BUC & BAD SCHWALBACH : REGARDS CROISÉS SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Dans le cadre du partenariat entre Buc et la ville allemande de Bad Schwalbach, nous avons interrogé leurs équipes afin de mieux comprendre leur fonctionnement municipal et ce qui rapproche, ou distingue, nos deux collectivités.



UNE ORGANISATION PROCHE

À Bad Schwalbach, le conseil municipal, appelé Stadtverordnetenversammlung, **compte 31 membres**. Comme à Buc, il s'appuie sur des commissions thématiques qui permettent de préparer les décisions en amont.

Autour du maire, l'organisation repose sur un exécutif spécifique, le «Magistrat», composé de 8 membres, qui se réunit tous les 15 jours. Chaque quartier dispose également d'un conseil local, chargé de relayer les besoins de proximité.

DES RÈGLES SIMILAIRES

Le conseil municipal se réunit environ une fois par mois, hors période estivale, avec la possibilité d'organiser des séances supplémentaires si nécessaire. **Comme en France, les réunions sont publiques, même si certains sujets peuvent être traités à huis clos.**

Une différence notable existe toutefois : les habitants ne peuvent pas intervenir directement en séance et doivent passer par un élu pour faire entendre leurs questions.

DES PRIORITÉS PARTAGÉES

Les projets actuellement menés à Bad Schwalbach illustrent des préoccupations communes à de nombreuses villes : l'arrivée de la nouvelle maire, la création de places en crèche ou encore l'évolution des équipements dédiés aux seniors.

INFORMER ET ÉCHANGER

Pour informer les habitants, la ville s'appuie sur plusieurs supports complémentaires : son site internet, les réseaux sociaux et un magazine municipal publié quatre fois par an.

Dans le même temps, les élus restent accessibles et présents sur le terrain, et des réunions publiques permettent de présenter les projets et d'échanger avec les habitants.

CE QUI NOUS RAPPROCHE

Si certaines modalités diffèrent dans l'organisation, Buc et Bad Schwalbach partagent une même ambition : **maintenir une démocratie locale vivante, accessible et ancrée dans le quotidien des habitants.**



UN JUMELAGE SCELLÉ SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Du 26 au 28 septembre 2025, Buc a accueilli la délégation de Bad Schwalbach pour un week-end riche en échanges, en rencontres et en moments partagés. Point d'orgue de cette visite : la cérémonie officielle de signature du jumelage.

UNE CÉRÉMONIE PLEINE DE SYMBOLES

La cérémonie a été marquée par l'implication des jeunes Bucois. Les élèves de l'école Louis Clément et du collège Martin Luther King ont interprété les hymnes français, allemand et européen, apportant une dimension à la fois solennelle et émouvante à ce moment.

Les discours ont ensuite permis de rappeler l'histoire commune entre les deux villes, faite de rencontres, d'échanges scolaires, sportifs et culturels qui se construisent depuis plus de 40 ans.

UNE HISTOIRE DÉJÀ BIEN ANCRÉE

Car ce jumelage s'inscrit dans une relation ancienne. **Depuis les premiers échanges scolaires en 1984**, de nombreux liens se sont tissés entre Buc et Bad Schwalbach : entre élèves, familles, associations et passionnés de culture ou de sport.

Au fil des années, ces échanges se sont multipliés et structurés, jusqu'à aboutir aujourd'hui à un partenariat officiel entre les deux communes.



DES ÉCHANGES Tournés VERS L'HUMAIN

Au-delà des symboles, ce week-end a surtout été marqué par la convivialité : rencontres entre habitants, échanges entre associations, témoignages d'anciens participants aux programmes d'échange, etc. Autant de moments simples qui donnent tout son sens au jumelage.

Parmi les gestes forts de la cérémonie, la délégation allemande a offert à la Ville de Buc un cadeau symbolique : **la possibilité, pour chaque Bucois, de venir puiser de l'eau aux sources de Bad Schwalbach, comme peuvent le faire les habitants de la ville.**

UNE NOUVELLE PAGE QUI S'OUVRE

Organisée durant la période préélectorale, cette cérémonie n'avait pas pu être pleinement mise en lumière à l'époque. Elle mérite aujourd'hui toute sa place dans ces pages.

Avec cette signature, Buc et Bad Schwalbach franchissent une nouvelle étape, tout en s'appuyant sur une histoire déjà riche. Une dynamique appelée à se poursuivre, au rythme des échanges, des rencontres et des projets communs.



ENVIRONNEMENT

FAISONS FLEURIR LA VIE, LÀ OÙ L'ON VIT !

À Buc, la nature fait partie de notre cadre de vie. On la voit dans les parcs, les chemins... mais elle est aussi sur nos balcons et dans nos jardins.

Et ces espaces ont un rôle bien plus important qu'on ne l'imagine.

BIODIVERSITÉ : ET SI VOTRE JARDIN DEVENAIT UN REFUGE ?

Avec Bièvres et Jouy-en-Josas, la Ville de Buc s'est engagée dans un Atlas de la biodiversité communale intercommunal (ABCI).

Derrière ce nom un peu technique, l'objectif est très concret : mieux comprendre la faune et la flore présentes sur notre territoire, identifier les continuités écologiques et construire des actions concrètes pour les préserver.

Pendant plusieurs mois, naturalistes, associations, services municipaux, mais aussi vous, les habitants, vont contribuer à cet inventaire. **Car oui, les espaces privés (jardins ou balcons) jouent un rôle essentiel, car ce sont de véritables réservoirs de vie, souvent discrets, mais très précieux.**

HORTILIO : UN OUTIL SIMPLE POUR AGIR CHEZ SOI

Pour accompagner cette dynamique, nous vous recommandons l'application Hortilio, gratuite et accessible à tous, conçue par CDC Biodiversité et JAYA. Elle permet à chacun de **mieux comprendre son jardin et d'adopter des pratiques favorables à la biodiversité, sans connaissances particulières au départ.** Concrètement, après avoir téléchargé l'application, et créé votre compte, l'application propose :

- une liste de plantes mellifères, pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...);
- un carnet d'observation pour suivre la faune présente dans son jardin;
- des conseils personnalisés et des fiches pratiques pour améliorer l'accueil de la biodiversité;
- un suivi des cultures du potager, avec des indications sur les périodes de semis, de repiquage et de récolte;
- une encyclopédie des plantes et un outil d'identification;
- un forum d'échanges entre utilisateurs;
- et un suivi du "score biodiversité" de son jardin.

L'idée n'est pas de tout changer du jour au lendemain, mais de progresser petit à petit, avec des gestes simples. Parce qu'au final, chaque balcon ou jardin peut devenir un refuge pour le vivant.

HORTILIO QUELLE BIODIVERSITÉ DANS VOS JARDINS ?

Mardi 12 mai à 20 h, Espace Pyramide

Présentation de l'application Hortilio, dédiée aux jardins des particuliers, qui permet d'identifier et de suivre la biodiversité présente chez soi. Une rencontre pour découvrir la richesse de nos jardins.



Appli Hortilio



VENEZ PARTICIPER À NOS ATELIERS UNIQUES !

Plusieurs temps sont proposés pour aller plus loin et découvrir concrètement ces enjeux :

ANIMATIONS NATURES :

SOIRÉE CHAUVES-SOURIS

Vendredi 29 mai à 20 h 30, Fort de Buc

Une sortie nocturne pour partir à la rencontre des chauves-souris. Observation, écoute et découverte au programme pour mieux comprendre ces espèces fascinantes et essentielles à nos écosystèmes.

Places limitées - À partir de 14 ans



DÉCOUVERTE DES ARBRES REMARQUABLES

Samedi 20 juin à 15 h

Une promenade guidée à la découverte des arbres remarquables de la commune (inscrits au PLU). Une occasion d'explorer le patrimoine végétal local et d'en comprendre la valeur écologique.



ATELIER TAILLE DE VIGNE

Samedi 27 juin à 15 h, parc du Château

Un atelier pratique pour découvrir les étapes de taille et d'entretien de la vigne afin d'obtenir de beaux raisins. Une initiation accessible et conviviale pour préparer votre propre vin de table !

Places limitées



MAI À VÉLO : CHACUN PEUT PARTICIPER

Le mois de mai est dédié au vélo partout en France. À Buc, cette dynamique prend une dimension collective.

Le principe est simple : du 1^{er} au 31 mai, chacun peut enregistrer ses trajets via l'application Geovelo.

Les kilomètres sont ensuite cumulés pour la communauté "Ville de Buc".



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Créer un compte Geovelo.
- Rejoindre ou créer une communauté (ville de Buc).
- Enregistrer ses trajets (professionnels ou personnels).
- Les kilomètres sont comptabilisés automatiquement dans le classement.
- Possibilité de rejoindre plusieurs groupes : chaque trajet compte pour tous.

Une manière concrète de participer, que ce soit pour aller au travail, faire ses courses ou se déplacer au quotidien.

UNE JOURNÉE POUR DÉCOUVRIR LE VÉLO AUTREMENT : LA "FAITES DU VÉLO"

Le samedi 31 mai, de 14 h à 18 h, la Ville organise une journée dédiée au vélo, accessible à tous.

Au programme :

- essais de vélos originaux;
- atelier de réparation (main d'œuvre offerte);
- marquage antivol;
- parcours et animations;
- jeu de piste;
- bourse aux vélos;
- quiz sécurité routière;
- et des animations conviviales.



Une journée pensée pour tous les publics, du plus jeune au plus expérimenté.

SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Utiliser le vélo au quotidien suppose aussi de connaître quelques règles simples.

Par exemple :

- le **cédez-le-passage** cycliste (panneau M12) permet de franchir un feu rouge dans une direction donnée, en laissant la priorité;
- le **double-sens** cyclable est autorisé dans les zones 30;
- le **sas vélo** permet d'être visible devant les voitures aux feux.

À cela s'ajoutent des gestes essentiels : être visible, signaler ses intentions, vérifier l'état de son vélo; parce que la route, ça se partage.

UN ALLIÉ POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE QUOTIDIEN

Le vélo est aussi un atout pour la santé : il améliore la respiration, renforce le cœur, réduit le stress et favorise un meilleur sommeil.

C'est une activité accessible, douce pour les articulations, qui permet de bouger régulièrement sans contrainte (bon... la rue Blériot ou l'épingle Massotte, on prend son temps pour la monter...).

Et au-delà de ses bienfaits, il offre une autre manière de se déplacer : plus libre, plus souple, souvent plus simple au quotidien.



CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ

Arceaux à vélos

De nouveaux arceaux à vélos ont été installés devant la mairie.

Plus pratiques et adaptés aux différents types de vélos actuels, ils remplacent progressivement les anciens équipements. Ce modèle avait déjà été déployé dans le quartier du Cerf-Volant.

L'objectif est d'accompagner les usages, tout simplement.

FÊTE DE LA FRATERNITÉ UNE JOURNÉE À VIVRE ENSEMBLE

La fête de la Fraternité, c'est un moment pensé pour se retrouver, pour croiser des visages connus, pour partager un instant avec ses proches ou avec ceux que l'on ne connaît pas encore.

On vient parfois pour jeter un coup d'œil et l'on se laisse finalement embarquer dans la journée sans voir le temps passer.

On discute, on découvre, on partage, en se laissant porter d'un moment à l'autre. Un peu d'histoire, beaucoup de sourires, des instants vécus ensemble, et c'est sans doute cela, l'essentiel.

Le samedi 9 mai 2026, de 11 h à 23 h, la place de la République et le parking du Pré Saint-Jean changent de rythme.

DÈS L'ARRIVÉE, UN VOYAGE DANS LE TEMPS

En arrivant, le décor surprend.

Des tenues d'époque, des objets anciens, des scènes qui sortent tout droit d'un autre siècle.

On s'approche, on observe, on échange avec les passionnés présents sur place. Très vite, on se laisse embarquer.

Du Premier Empire à la Seconde Guerre mondiale, avec aussi des périodes plus récentes, les reconstitutions historiques permettent de redécouvrir ces moments autrement. Les plus jeunes découvrent, les plus grands se souviennent, et les échanges se créent naturellement.

DES ANIMATIONS QUI RASSEMBLENT

De 14 h à 19 h, des jeux d'antan attirent petits et grands, là un chamboule-tout déclenche des rires, et un peu plus loin, on s'arrête simplement pour regarder ou discuter, entre amis, voisins ou en famille.

Il n'y a pas de parcours imposé, chacun circule librement, s'arrête, repart et revient pour la soirée.

Dans l'après-midi, entre 15 h et 19 h, l'expérience change de dimension.

Des véhicules militaires d'époque prennent place et attirent immédiatement les regards. Grâce à l'association UNIVEM, **il est possible de monter à bord pour une balade vers l'étang de la Geneste.**

Quelques minutes suffisent pour créer un souvenir. Les enfants sont impressionnés, les adultes souvent touchés, et chacun repart avec une expérience à raconter.

UN P'TIT COUP D'OEIL RÉTRO - ÉDITION 2025



APRÈS UNE BONNE JOURNÉE : ON MANGE ENSEMBLE ?

Au fil de la journée, les odeurs commencent à guider les pas.

Food-trucks, galettes, crêpes : chacun trouve de quoi se faire plaisir. On s'installe, on prend le temps, on papote.

Ce sont souvent ces moments-là qui prolongent la journée et la transforment en souvenir durable.

QUAND LA SOIRÉE S'INSTALLE...

Le soleil baisse doucement... mais la soirée, elle, ne fait que commencer !

Dans quelques instants, place au grand blind test musical : l'occasion de tester vos classiques, défendre votre équipe, chanter plus ou moins juste... une seule mission buzzer vite remporter la victoire !

Alors rassemblez vos proches, aiguisez vos oreilles et préparez-vous à mettre l'ambiance.

Et ce n'est qu'un début... après le jeu, place au repas convivial et décontracté, avant de terminer en beauté avec notre soirée dansante guinguette, pour faire vibrer ensemble la Fête de la Fraternité de Buc jusqu'au bout de la nuit !



FÊTE DE LA FRATERNITÉ

★ BALADE EN VÉHICULES MILITAIRES ★ GUINGUETTE ★
★ RECONSTITUTIONS HISTORIQUES ★ JEUX D'ANTAN ★ SOIRÉE ANIMÉE ★
★ RESTAURATION ET DÉBIT DE BOISSONS SUR PLACE ★



Ville de
BUC

SAMEDI
9 MAI
2026

11H - 23H

RUE DES FRÈRES ROBIN
78530 BUC

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

... MAIS QUE NOUS SOMMES HEUREUX DE PARTAGER AUJOURD'HUI

Ces derniers mois, la vie de la commune a continué, avec des projets qui avancent, des actions menées, des choses très concrètes du quotidien.

Mais vous avez peut-être eu le sentiment que tout cela était moins présent dans ces pages. C'est normal : la période préélectorale impose des règles strictes qui limitent la communication municipale.

Aujourd'hui, nous pouvons reprendre ce dialogue avec vous, car ce qui compte, c'est que chacun puisse comprendre ce qui se fait dans sa ville. Pas toujours évident, on le sait. Les sujets peuvent parfois sembler techniques, éloignés, alors même qu'ils concernent directement notre cadre de vie à tous.

Notre objectif est donc simple : vous expliquer, de façon claire et accessible, ce qui a été fait ces derniers mois. Vous donner des repères, du concret, pour que chacun puisse se faire son propre avis.

Car une ville, ce ne sont pas seulement des projets ou des équipements. C'est un équilibre collectif, dans lequel chacune et chacun a sa place.



PARC DU CHÂTEAU : ET SI VOUS VOUS LAISSIEZ GUIDER ?

Vous l'avez peut-être déjà aperçu en vous promenant : de petites balises discrètes ont fait leur apparition dans le parc du Château.

Il s'agit d'un parcours de course d'orientation, installé récemment avec l'appui des enseignants et des services de la Ville. L'objectif est simple : proposer un outil pédagogique pour les élèves, du primaire jusqu'au lycée, afin d'apprendre à se repérer autrement.

Mais ce parcours est aussi ouvert à toutes et à tous.

Prochainement, chacun pourra télécharger un plan et venir tester différents parcours, seul, en famille ou entre amis. Une manière ludique de (re)découvrir le parc, d'observer son environnement... et de se prendre au jeu.

Parce que parfois, il suffit de changer de regard pour redécouvrir un lieu que l'on pensait bien connaître.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UN CADRE DE VIE QUI SE CONSTRUIT ENSEMBLE

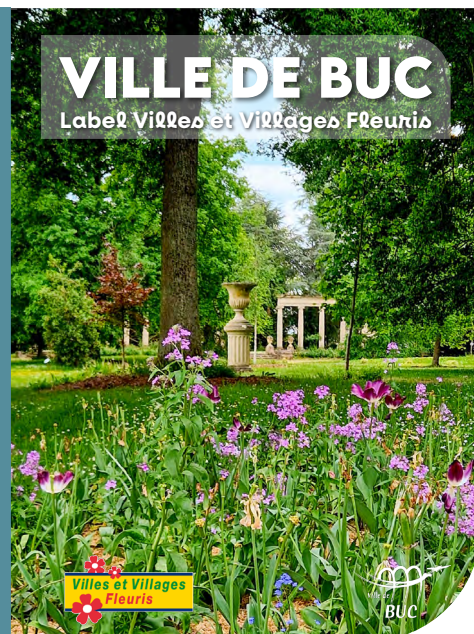
Le label Villes et Villages Fleuris ne récompense pas uniquement les fleurs. **Il valorise une approche plus globale : celle d'une ville agréable à vivre, attentive à son environnement et à son cadre de vie.**

À Buc, cela se traduit par des actions concrètes et continues : gestion raisonnée des espaces verts, choix de plantations adaptées, mise en valeur des espaces publics, attention portée à la propreté et à l'accessibilité.

Mais au-delà de l'action municipale, ce label repose aussi sur une dynamique collective. Chacun, à son échelle, y contribue : habitants, écoles, associations... tous participent à faire de Buc une ville plus agréable, plus vivante, plus respectueuse de son environnement.

C'est aussi cela, le cadre de vie : un équilibre partagé, qui se construit au quotidien.

Pour consulter notre livret réalisé pour le label des Villes et Villages Fleuris, scannez ce code QR.



VILLE ACTIVE & SPORTIVE : UNE RÉCOMPENSE DES ACTIONS DU QUOTIDIEN

Le 30 octobre dernier, à Nice, Buc a reçu son Laurier 2025 du label Ville Active & Sportive.

Une distinction nationale qui vient illustrer une réalité bien concrète pour les habitants : à Buc, le sport fait partie du quotidien.

Derrière ce label, il n'y a pas seulement des équipements ou des chiffres. Il y a une manière de penser la ville. Faire en sorte que chacun puisse bouger, à son rythme, selon ses envies, à chaque étape de la vie.

Ces dernières années, cela s'est traduit par des actions très concrètes : rénovation d'équipements existants, création de nouveaux espaces en accès libre, mais aussi le développement d'activités pensées pour tous les âges. Le sport est aussi utilisé comme un outil de bien-être, avec des actions menées dans les écoles, auprès des aînés, ou encore pour lutter contre la sédentarité.

Mais ce qui fait vraiment la richesse de cette dynamique, ce sont les personnes qui la font vivre : les membres d'associations, les éducateurs, les bénévoles, les enseignants... et bien sûr, tous les habitants qui pratiquent, découvrent, essaient.

Ce label vient donc saluer un ensemble. Une dynamique locale, partagée, qui contribue directement à la qualité de vie à Buc.

23

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
SUR LE TERRITOIRE

7

INFRASTRUCTURES
APPARTENANT
À LA COMMUNE

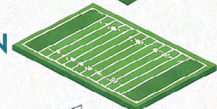
3 TERRAINS
DE FOOTBALL



1 TERRAIN
DE RUGBY



1 TERRAIN
DE FOOTBALL AMÉRICAIN



7 TERRAINS
DE BASKET-BALL



4 TERRAINS
DE HANDBALL



3 TERRAINS
DE VOLLEYBALL



2 TERRAINS
MIXTES



2 TERRAINS
MULTISPORTS/CITY STADES

11 COURTS DE TENNIS
1 MUR DE TENNIS



3 SALLES
DE GYMNASTIQUE SPORTIVE



2 SALLES
DE MUSCULATION



2 AIRES DE FITNESS



1 STADE D'ATHLÉTISME

2 TERRAINS DE BOULES



1 TERRAIN DE PÉTANQUE

1 ÉQUIPEMENT ÉQUESTRE



1 PARCOURS DE GOLF



5 PAS DE TIR



1 STRUCTURE
ARTIFICIELLE D'ESCALADE



1 PARCOURS D'ORIENTATION



3 BOUCLES
DE RANDONNÉES



LOISIRS POUR LES GRANDS

JEU'ROPE

Compléter la grille en retrouvant tous les mots à partir des définitions proposées. Les mots peuvent être inscrits horizontalement ou verticalement, selon les numéros indiqués.

HORIZONTALEMENT

1. Fromage affiné des Pays-Bas
2. Plus petite capitale de l'UE
3. Accord supprimant les frontières intérieures
4. Première communauté européenne (1951)
5. Traité donnant naissance à l'UE moderne
6. Fleuve traversant le plus de capitales européennes
7. Compétition nordique de ski de fond et tir

VERTICALEMENT

- A. Tradition musicale autrichienne
- B. Plat hongrois épicé à base de paprika
- C. Où est située la Banque centrale européenne ?
- D. Archipel autonome portugais
- E. Volcan européen situé en Sicile, parmi les plus actifs du continent, dominant le paysage de Catane
- F. Capitale la plus au nord de l'UE



Réponse : 1. Gouda - 2. La Valette - 3. Schengen - 4. CECA - 5. Maastricht - 6. Danube - 7. Biathlon - A. Valse - B. Goulash - C. Francfort - D. Açores - E. Etna - F. Helsinki

JEU T'AIME

Parce qu'on se sait jamais sur qui on peut tomber, apprenez à dire "Je t'aime" dans toutes ces langues.

Soyez prêt(e) à toute opportunité ;-)

Réponse : A → 13 B → 14 C → 16 D → 6 E → 1 F → 5 G → 17 H → 7 I → 2 J → 22 K → 19 L → 10 M → 9 N → 3 O → 12 P → 4 Q → 15 R → 11 S → 23 T → 24 U → 21 V → 8 W → 20 X → 18

- | | |
|---------------------------|----------------|
| A. Ich liebe dich | 1. Suédois |
| B. Szeretlek | 2. Français |
| C. Minä rakastan sinua | 3. Lituanien |
| D. Te amo | 4. Danois |
| E. Jag älskar dig | 5. Polonais |
| F. Kocham cię | 6. Espagnol |
| G. Volim te | 7. Néerlandais |
| H. Ik hou van jou | 8. Estonien |
| I. Je t'aime | 9. Italien |
| J. Ljubim te | 10. Irlandais |
| K. Es tevi mīlu | 11. Tchèque |
| L. Tá grá agam duit | 12. Grec |
| M. Ti amo | 13. Allemand |
| N. Aš tave myliu | 14. Hongrois |
| O. Σ'αγαπώ (S'agapo) | 15. Portugais |
| P. Jeg elsker dig | 16. Finnois |
| Q. Eu amo te | 17. Croate |
| R. Miluju tě | 18. Anglais |
| S. Inħobbok | 19. Letton |
| T. Lúbim t'a | 20. Bulgare |
| U. Te iubesc | 21. Roumain |
| V. Ma armastan sind | 22. Slovène |
| W. Обичам те (Obicham te) | 23. Maltais |
| X. I love you | 24. Slovaque |

LOISIRS POUR LES JEUNES

QUIZ

1. QUEL EST L'HYMNE DE L'EUROPE ?

- A. La Marseillaise
- B. L'Ode à la joie
- C. Frère Jacques
- D. We Are The Champions

2. COMBIEN Y A-T-IL D'ÉTOILES SUR LE DRAPEAU EUROPÉEN ?

- A. 6
- B. 12
- C. 27
- D. 50

3. OÙ SE TROUVE LE PARLEMENT EUROPÉEN ?

- A. À Buc
- B. À Paris
- C. À Strasbourg
- D. À Arendelle

4. L'EUROPE EST...

- A. Un pays
- B. Une ville
- C. Un continent
- D. Un satellite

Reponses : Quiz 1 - B - 'L'Ode à la joie' - Bon à savoir : c'est une musique de Beethoven, utilisée sans paroles pour représenter tous les pays européens. Quiz 2 - B - 12 - Bon à savoir : ce nombre ne change pas, même si les pays sont plus nombreux, car créé au moment de la CEE où l'Europe comptait 12 pays. Quiz 3 - C - Strasbourg. Quiz 4 - C - Un continent et D - Un satellite (de Jupiter).

JEU DES DRAPEAUX

Relier les pays avec les drapeaux correspondant.



Espagne



France

Allemagne



Irlande

Grèce

Norvège



Pologne

Italie



RETOUR EN IMAGES



GALETTE DES ROIS

6 FÉVRIER

Cette année encore, la galette des rois a rassemblé de nombreux seniors autour d'un moment convivial.

Entre musique, chansons et retrouvailles, l'ambiance était au rendez-vous, avec même quelques pas de danse pour les plus motivés.

Un temps simple et chaleureux, partagé avec les résidents de l'EHPAD Pierre-Bienvenu Noailles, la Maison des Sages et les bénévoles de la Croix-Rouge.



DU CHARBON DANS LES VEINES

21 MARS

La salle comble a accueilli la pièce *Du Charbon dans les veines*, récompensée par cinq Molières.

Un spectacle intense et salué par le public, qui a su toucher, faire rire et émouvoir.

Une belle soirée de théâtre, partagée avec les spectateurs bucois, dans un théâtre des Arcades une nouvelle fois pleinement investi.



SORTIE MACARONS - SENIORS

25 MARS

Direction Réau pour une parenthèse gourmande à la découverte d'un savoir-faire artisanal.

Accueillis par un pâtissier passionné, les participants ont plongé dans les secrets de fabrication du macaron, entre tradition et transmission.

La visite s'est naturellement prolongée par une dégustation et quelques douceurs rapportées pour prolonger le plaisir à la maison.





HÔPITAL DES NOUNOURS

27 MARS

Les élèves de maternelle de Buc ont participé à une visite de l'Hôpital des Nounours, organisé à Jouy-en-Josas par l'association POEMES, dans le cadre d'un projet national d'initiation à la santé.

En venant faire soigner leur peluche, les enfants ont découvert un parcours ludique, de la médecine générale à la pharmacie, en passant par la radio et le bloc opératoire, accompagnés par des étudiants en médecine bénévoles.

Un moment à la fois pédagogique et rassurant, qui permet de mieux comprendre le monde médical et de lever les appréhensions des plus petits, chacun repartant avec son diplôme de « Nounoursologue ».



CARNAVAL

28 MARS



Le cirque s'est invité à Buc le temps d'un après-midi haut en couleurs. Clowns, magiciens, acrobates et artistes en tout genre ont envahi les rues dans une ambiance joyeuse et festive.

Entre rires, costumes et imagination, petits et grands ont partagé un moment collectif plein d'énergie, clôturé par un lancer de couleurs aussi spectaculaire que convivial.



CHASSE AUX OEUFS

11 AVRIL

Dans le cadre verdoyant du parc du Château, la traditionnelle chasse aux œufs de la Ludothèque a une nouvelle fois rassemblé de nombreuses familles, avec plus de 200 enfants chasseurs en herbe.

Entre recherches, rires et surprises, les enfants se sont prêtés au jeu avec enthousiasme, accompagnés de leurs proches. Un rendez-vous attendu, qui marque chaque année l'arrivée du printemps dans une ambiance conviviale.

CE QUE VOUS AVEZ MANQUÉ...

Comme évoqué dans les pages précédentes, certains sujets n'ont pas pu être partagés ces derniers mois.

La vie de la commune, elle, a continué d'avancer. Des projets se sont concrétisés, des aménagements ont été réalisés et des améliorations ont vu le jour dans différents quartiers.

Nous vous proposons ici de poursuivre ce tour d'horizon, avec des informations concrètes, parfois enrichies des retours de celles et ceux qui vivent ces lieux au jour le jour.

ÉCOLE PRÉ SAINT-JEAN : DES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES AU QUOTIDIEN



La rénovation de l'école Pré Saint-Jean, déjà évoquée dans un précédent numéro, se ressent dans la vie de nos bambins et de tous ceux qui ont la chance des les accompagner.

Cet hiver, le nouveau bâtiment a apporté un vrai confort thermique, avec des températures homogènes dans l'ensemble des espaces. Un point important pour les élèves comme pour les équipes éducatives.

L'aspect esthétique du bâtiment a également été salué.

Du côté de la cour, **les bancs installés sous le préau** sont particulièrement appréciés des enfants. **Les aménagements végétalisés**, notamment dans la cour élémentaire, feront quant à eux l'objet d'ajustements pour mieux répondre aux usages.



AVENUE HUGUIER : UNE VOIRIE REPENSÉE

L'avenue Huguiert a récemment bénéficié d'une réfection de sa **chaussée**, qui s'était dégradée au fil des années, notamment à la suite de travaux sur les réseaux d'assainissement.

Au-delà de la remise en état, ce chantier a aussi permis de repenser certains usages. Les anciens stationnements, fragilisés par les racines des arbres, ont été en partie supprimés pour laisser place à **des espaces végétalisés**.

Un choix qui participe à améliorer la qualité du cadre de vie, tout en tenant compte des contraintes existantes.

UN CHEMIN POUR SÉCURISER NOS ÉLÈVES

Parce que la sécurité des habitants, en particulier des enfants et des jeunes, est une priorité, la Ville a engagé début 2026 un aménagement important aux abords du lycée franco-allemand et du collège Martin Luther King.

Dans ce secteur particulièrement fréquenté, les conditions de circulation pouvaient devenir complexes aux heures de pointe : trottoirs étroits, flux très importants, présence de bus scolaires et réguliers, et parfois des comportements inadaptés de certains automobilistes.

Chaque jour, près de 2 000 enfants, adolescents et personnels, empruntent ces cheminements, notamment la rue Collin Mamet, pour rejoindre leurs établissements ou les équipements sportifs comme le gymnase Simone Veil.

Face à cette réalité, la création d'un cheminement piéton dédié s'est imposée comme une réponse concrète et nécessaire.

Ce nouvel aménagement reliera la rue de la Minière, la rue Collin Mamet et l'allée de Thessalonique, en proposant un parcours sécurisé, à l'écart de la circulation motorisée.

Pensé pour les élèves, il bénéficie aussi à l'ensemble des habitants du quartier, en offrant des déplacements plus lisibles, plus confortables et surtout plus sûrs au quotidien.



DES BANCS RENOUELÉS POUR POUVOIR SOUFFLER

La Ville a engagé le remplacement progressif des bancs devenus vétustes par un nouveau modèle, plus confortable et plus adapté aux usages actuels.

Cela peut sembler simple, et pourtant, c'est un élément essentiel du quotidien.

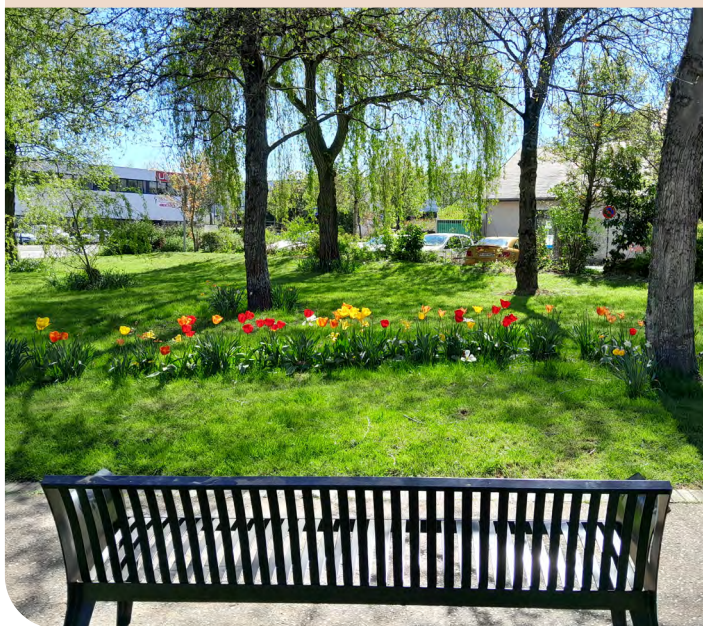
S'asseoir quelques minutes en revenant d'une balade à l'étang de la Geneste, faire une pause en revenant des courses, attendre un proche, accompagner un enfant...

Ces usages concernent chacun d'entre nous, mais ils sont particulièrement importants pour les personnes âgées, les femmes enceintes ou encore les parents avec de jeunes enfants.

Ces installations ne sont pas pensées comme de simples équipements, mais comme de véritables points d'appui dans la ville, permettant à chacun de se déplacer, de s'arrêter, de souffler, bref de pouvoir vivre à son rythme.

Ce déploiement s'inscrit dans une réflexion plus globale sur l'aménagement des espaces publics, avec une attention particulière portée à l'accessibilité et au confort de tous.

Parce que bien vivre sa ville, c'est aussi pouvoir s'y reposer tout simplement la contempler.



ENTRETIEN DU PARC DU CHÂTEAU PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

Arrachage d'espèces envahissantes, plantation de nouveaux arbres, création de massifs, recépage, désherbage... **Les jardiniers municipaux ont engagé, dès la fin de l'hiver, une série d'interventions pour rafraîchir le parc du château.** Désormais responsables de l'ensemble des espaces verts du parc, ils y déploient leur savoir-faire pour redonner du dynamisme à cet espace.

Ce premier grand nettoyage marque le lancement d'un entretien régulier et attentif qui accompagnera le parc tout au long des saisons et lui permettra de retrouver pleinement sa vitalité.



BORNES DE RECHARGE : UN RÉSEAU MODERNISÉ

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques, devenues hors service, ont été remplacées sur le parking de la mairie.

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY), gestionnaire du réseau, en a profité pour faire évoluer l'installation, avec des compteurs désormais autonomes et une puissance renforcée sur l'une des bornes, passant à 36 kW.

Une évolution technique qui permet de mieux répondre aux usages actuels. La réflexion se poursuit par ailleurs sur le devenir des autres bornes présentes sur la commune.

THÉÂTRE DES ARCADES : PRENDRE SOIN DES DÉTAILS

Au Théâtre des Arcades, certains aménagements extérieurs commençaient naturellement à s'abîmer avec le temps.

Les bacs à fleurs situés le long du bâtiment ont ainsi fait l'objet d'une remise en état, avec des reprises pour assurer leur bonne étanchéité, ainsi qu'un rafraîchissement des peintures.

Des interventions simples, mais importantes, pour préserver ces aménagements dans la durée et maintenir des abords agréables.

Une attention portée aux détails qui participe, au quotidien, à la qualité des lieux que nous partageons.



TOUJOURS PLUS DE SERVICES

DES RÉPONSES CONCRÈTES, PRÈS DE CHEZ VOUS

Parce que certaines démarches peuvent vite devenir complexes, la Ville et ses partenaires développent des services accessibles, gratuits et proches de vous, pour accompagner chacun dans son quotidien.



UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE : POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Un doute sur une démarche, un courrier à rédiger, une situation bloquée ?

Le CCAS de Buc propose des permanences administratives et juridiques gratuites, assurées par l'association Nouvelles Voies.

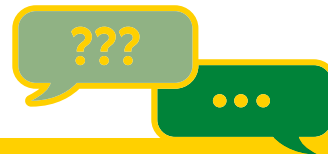
Ces rendez-vous permettent d'être conseillé, orienté et accompagné, en toute confidentialité.

En mairie, sur rendez-vous - **Le lundi de 9 h à 11 h 30**

Pour prendre rendez-vous :

- **01 39 20 71 42**
- ou directement à **l'accueil de la mairie**

Possibilité d'entretien à domicile pour les personnes à mobilité réduite.



CONCILIATEUR DE JUSTICE : PRIVILÉGIER LE DIALOGUE

Un conflit de voisinage, un litige avec un artisan ou un problème locatif ?

Avant d'engager une procédure longue et parfois coûteuse, il est possible de chercher une solution amiable.

Un conciliateur de justice tient désormais **des permanences en mairie. Avec ce service gratuit et confidentiel**, il aide les habitants à trouver un accord simple et rapide.

Il peut intervenir notamment pour :

- les conflits de voisinage ;
- les litiges entre propriétaires et locataires ;
- les problèmes liés à des achats ou prestations ;
- les désaccords entre particuliers.

Pour le saisir, il convient de remplir le formulaire CERFA n°15728*02 :

<https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/15728>

Le formulaire peut également être retiré en mairie. Une fois complété, le dossier est transmis au conciliateur qui propose un rendez-vous.



CANICULE : UN DISPOSITIF POUR VEILLER SUR LES PLUS FRAGILES

Chaque été, les fortes chaleurs peuvent fragiliser certaines personnes.

Pour anticiper ces situations, la Ville active un **dispositif de veille** coordonné par le CCAS.

Un registre confidentiel permet d'identifier les personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter en cas d'alerte.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes de **plus de 65 ans** ;
- les personnes en **situation de handicap ou d'invalidité** ;
- les personnes **isolées**.

Inscription :

- **01 39 20 71 42**
- **ccas@mairie-buc.fr**

L'inscription peut être réalisée par un proche, avec l'accord de la personne concernée. Elle est gratuite et à renouveler chaque année.

En cas d'alerte, le CCAS prend contact pour s'assurer de la situation, rappeler les bons gestes et proposer une aide si nécessaire.

Numéro national Canicule Info Service : **0 800 06 66 66**



CHIENS DANS L'ESPACE PUBLIC : LES BONS RÉFLEXES

À Buc, les promenades avec son chien font partie du quotidien de nombreux habitants.

Que ce soit en forêt ou dans les rues de la commune, ce sont des moments auxquels beaucoup tiennent, pour se détendre, prendre l'air, ou partager un instant avec son animal.

Pour que ces moments restent agréables pour tous, ils reposent aussi sur un équilibre collectif.

Ces derniers temps, plusieurs situations liées à des chiens non maîtrisés ont été signalées. Sans mauvaise intention, un chien en liberté peut surprendre, s'approcher trop vite ou créer un moment d'inquiétude. Et si cela peut sembler anodin pour son propriétaire, ce n'est pas toujours vécu de la même façon par les autres.

Certaines personnes peuvent en avoir peur, d'autres se promènent avec de jeunes enfants, ou avec leur propre animal. Dans ces situations, même un chien sociable peut avoir ou provoquer une réaction inattendue.

Garder son chien à proximité et sous contrôle, ce n'est donc pas seulement une règle, c'est une attention portée aux autres. C'est permettre à chacun de profiter des espaces publics sereinement, sans appréhension.

Une balade pour vous, c'est un chien heureux, pour les autres ce sont des voisins sereins.

CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION



- Les chiens ne doivent pas être en situation de divagation et doivent rester sous le contrôle de leur maître.
- Le propriétaire est responsable du comportement de son animal en toutes circonstances.
- Le non-respect de ces règles peut entraîner des mesures ou des sanctions.

UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER ENSEMBLE

L'objectif n'est pas de limiter les promenades, bien au contraire. Il s'agit de **permettre à tous de partager ces espaces dans de bonnes conditions, en tenant compte des usages et des sensibilités de chacun.**

Préserver ce cadre, c'est aussi éviter que des règles plus contraignantes ne deviennent nécessaires.

À Buc, chacun doit pouvoir trouver sa place, qu'il soit promeneur, parent, sportif ou propriétaire d'un animal.

Et c'est en veillant les uns sur les autres que ces moments restent simples, agréables et véritablement partagés.

VERSAILLES GRAND PARC



TARIFICATION ÉCORESPONSABLE

Après une phase de test, la tarification écoresponsable entrera en application le 1^{er} juin 2026 dans notre commune pilote.

LA PHASE DE TEST TOUCHE À SA FIN !

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les habitants de Bailly, Bièvres, Buc et Toussus-le-Noble testent le nouveau dispositif de tarification écoresponsable. Concrètement, les sorties de bacs d'ordures ménagères (OM) sont suivies et comptabilisées afin d'identifier la production réelle de déchets par foyer. **Les premiers résultats indiquent que les habitants ont déjà renforcé leurs gestes écoresponsables visant à produire moins de déchets et à mieux trier.**

COURANT MAI 2026

Un relevé d'information sera émis pour chaque logement. Vous y trouverez les explications sur la grille tarifaire. Ce document est adressé aux propriétaires.

Pourquoi le propriétaire ?

Parce que la future tarification écoresponsable apparaîtra dans l'avis de taxe foncière (dans la colonne « taxe d'enlèvement des ordures ménagères »). Cette taxe faisant partie des charges récupérables avec le loyer, les locataires concernés sont invités à se rapprocher de leur propriétaire afin d'en prendre connaissance.

1^{ER} JUIN 2026 : PLACE AU COMPTAGE RÉEL

À compter de cette date, les sorties de bacs OM ou les dépôts de sacs dans les bornes de collecte sont comptabilisés pour le calcul de la première tarification écoresponsable.

Les propriétaires recevront le montant correspondant, calculé sur l'utilisation du service de juin à décembre 2026, dans leur avis d'imposition sur le foncier bâti 2027.

Les bornes de collecte OM sont fermées et accessibles exclusivement avec un badge nominatif (à compter du 4 mai 2026). **Les habitants n'ayant pas encore effectué leur demande de badge sont invités à contacter au plus vite Versailles Grand Parc.**

Pour rappel, la tarification écoresponsable remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et tient compte du niveau de production de déchets de votre foyer.

Elle est composée :

- d'une **part fixe** : le taux de TEOM qui vous est actuellement appliqué est réduit ;
- d'une **part variable** en fonction du nombre de fois où vos ordures ménagères sont collectées.

Un premier constat encourageant pour l'ensemble du territoire pilote : les habitants ont déjà fait évoluer leurs habitudes de tri ! Les tonnages d'OM ont diminué de 7 % dans les communes pilotes durant cette période, tandis qu'ils ont diminué de 2 % dans les autres villes du territoire.

Pour tous les habitants de Versailles Grand Parc : en 2024, chacun produisait plus de 188 kg d'ordures ménagères par an. En réalité, 70% du contenu de la poubelle grise est composé d'emballages, papier, verre, textile, autrement dit de déchets qu'il est possible de trier...

Pour suivre sa production d'OM, les usagers en bacs individuels ou bornes de collecte sont invités à se connecter au portail dédié :

versaillesgrandparc.ecocito.com

Les usagers en résidence collective peuvent se rapprocher de leur syndic ou de leur bailleur.

Le saviez-vous ?

Sortez vos poubelles uniquement lorsqu'elles sont pleines ! Le coût d'une levée de bac est le même, que votre bac soit à moitié vide ou complètement plein, en pavillon comme en résidence ! Adoptez les bons gestes ! Triez vos déchets, réduisez les emballages, compostez, réutilisez. Une question ? Contactez Versailles Grand Parc sur www.versaillesgrandparc.fr

VOS IDÉES, VOS ENVIES, VOTRE VILLE...

Une question que vous vous posez, un sujet que vous aimeriez mieux comprendre, une idée à partager : et si vous aviez un espace pour le dire ?

Avec **"Le mot des Bucois"**, la Ville souhaite donner, à chacune et chacun, la possibilité de s'exprimer et de participer aux sujets abordés dans les supports d'information.

UNE PAROLE OUVERTE À TOUTES ET À TOUS

À travers un formulaire accessible en ligne, chaque habitant peut proposer une question, suggérer un thème ou partager une interrogation du quotidien.

L'objectif est simple : partir de vos préoccupations pour construire des contenus utiles, concrets et proches de la réalité vécue à Buc.

Mieux comprendre, simplement.

- Pourquoi certains travaux prennent du temps ?
- Comment fonctionne un service municipal ?
- Comment se construit une décision prise en conseil municipal ?

Autant de sujets qui peuvent parfois sembler complexes, mais qui méritent d'être expliqués clairement.

En donnant la parole aux habitants, la Ville souhaite **apporter des réponses accessibles et donner à chacun les clés pour mieux comprendre la vie locale.**

UNE ÉCOUTE QUI S'ADAPTE À CHAQUE SITUATION

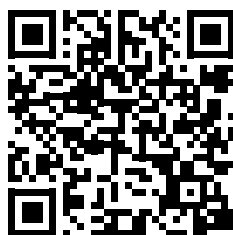
Toutes les questions n'ont pas vocation à être publiées. Certaines relèvent de situations personnelles ou de démarches spécifiques.

Dans ces cas-là, les messages reçus permettront d'orienter directement les habitants vers le bon interlocuteur, qui apportera une réponse adaptée.

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

"Le mot des Bucois", c'est aussi une manière de construire ensemble une information plus utile, plus proche, plus vivante.

Parce qu'au-delà des projets et des actions, la vie d'une commune se nourrit avant tout des échanges, des questions et des regards de celles et ceux qui y vivent.



<https://www.villedebuc.fr/793/>

DEUX NOUVEAUX HABITANTS



Vous les avez peut-être déjà aperçus derrière la mairie. Poncho et Précieux, deux ânes, ont récemment rejoint la commune et prennent peu à peu leurs marques dans leur nouvel environnement. Encore en phase d'adaptation, ils évoluent aujourd'hui librement dans leur espace. Curieux et attachants, ils attirent déjà les regards et suscitent l'intérêt des petits comme des grands.

Ces nouveaux voisins de l'école Pré Saint-Jean appartiennent à deux bucois, pour qui la mairie a accepté la mise à disposition de cet espace.

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR LEUR BIEN-ÊTRE

Pour garantir leur tranquillité et leur santé, quelques règles sont à respecter :

- ne pas les nourrir;
- ne pas chercher à les toucher;
- respecter les consignes affichées sur place.

UNE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Au-delà de leur présence, cette initiative s'inscrit dans une volonté de sensibilisation. **Des actions pédagogiques pourront être proposées, notamment avec les enfants, pour mieux comprendre ces animaux et leur environnement.**

Un projet simple, au plus près du quotidien, qui invite à observer, respecter et apprendre ensemble.

ÉVÉNEMENTS

À VENIR

MAI

Événement

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

8

📍 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
🕒 À 11H
👥 ENTRÉE LIBRE

Événement

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

9

📍 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
🕒 PROGRAMME À VENIR
👥 ENTRÉE LIBRE

Sortie nature

QUELLE BIODIVERSITÉ DANS VOS JARDINS ?

12

📍 ESPACE PYRAMIDE
🕒 À 20 H
👥 SUR INSCRIPTION

Événement

INSCRIPTION MINI-PUCES

13

📍 EN LIGNE OU EN MAIRIE
🕒 À PARTIR DE 13 H
👥 + D'INFOS SUR VILLEDEBUC.FR

Enfance

FÊTE DU JEU

23

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 13 H 30 À 19 H
👥 ENTRÉE LIBRE

Sortie nature

SOIRÉE CHAUVES-SOURIS

29

📍 FORT DE BUC
🕒 À 20 H 30
👥 SUR INSCRIPTION

Environnement

(RE)FAITES DU VÉLO

31

📍 PARC DU CHÂTEAU
🕒 DE 14 H À 18 H
👥 ENTRÉE LIBRE

JUIN

Versailles Grand Parc

PARIS SACLAY SPRING

2

📍 TECHNOCENTRE RENAULT
(À GUYANCOURT)
🕒 DE 9 H À 17 H 30
👥 SUR INSCRIPTION
[HTTPS://PARIS-SACLAY-SPRING.COM/](https://paris-saclay-spring.com/)

Événement

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 26-27

4

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H 30
👥 SUR RÉSERVATION

Enfance

SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

6

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 19 H À 23 H
👥 ENTRÉE LIBRE

Événement

FÊTE DE BUC

13

📍 PARC DU CHÂTEAU
🕒 PROGRAMME À VENIR
👥 ENTRÉE LIBRE

Seniors

(RE)PASSE TON CODE

19

📍 ESPACE PYRAMIDE
🕒 DE 10 H À 12 H OU
DE 14 H À 16 H
👥 SUR RÉSERVATION

Événement

SOIRÉE DES JEUNES TALENTS

20

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20 H
👥 ENTRÉE LIBRE
CASTING OUVERT JUSQU'AU 15/05

JUIN

Sortie nature

DÉCOUVERTE DES ARBRES REMARQUABLES

20

🕒 À 15 H
👥 SUR INSCRIPTION

Vie démocratique

CONSEIL MUNICIPAL

22

📍 AU CHÂTEAU DE BUC
OU EN DIRECT SUR VILLEDEBUC.FR
🕒 À 20 H 30
👥 ENTRÉE LIBRE

Enfance

MATINÉE POUR LES - 6 ANS À LA LUDOTHÈQUE

27

📍 LUDOTHÈQUE
🕒 DE 9 H 30 À 12 H
👥 ENTRÉE LIBRE

Sortie nature

ATELIER TAILLE DE VIGNE

27

📍 PARC DU CHÂTEAU
🕒 À 15 H
👥 SUR INSCRIPTION

JUILLET

Cinéma

CINÉ PLEIN AIR : PADDINGTON AU PÉROU

4

📍 PARC DU CHÂTEAU
🕒 À 22 H
👥 ENTRÉE LIBRE



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR VILLEDEBUC.FR